

Projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin
dans les MRC du Fjord-du-Saguenay et de
Charlevoix

Étude d'impact sur l'environnement – Dossier no 3211-12-158
Déposée Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

6211-24-052

Tableau synthèse du niveau sonore ambiant simulé et extrapolé aux baux de villégiature, camps de trappeurs et camps de chasse de la Sépaq

Bail ou camp dans un rayon de 2 km des éoliennes	Bail (no)	Éolienne (no)	Distance de l'éolienne la plus près (m)	Simulation du climat sonore ¹ (dB _A)	Niveau sonore ambiant extrapolé ² (L _{Aeq,12h})			
					Période de jour		Période de nuit	
					Maximum	Minimum	Maximum	Minimum
Bail de villégiature								
1 - Petit Lac Georges	217032	152	700	41	34	28	36	23
2 - Lac Georges	122938	149	815	41	34	28	36	23
3 - Lac Georges	126318	149	825	41	34	28	36	23
4 - Rivière du Moulin	201277	109	1 015	33	34	28	36	23
5 - Lac Jean-Paul	205530	113	1 560	34	34	28	36	23
6 - Rivière du Moulin	208263	132	1 500	35	34	28	36	23
7 - Lac des Culottes	217218	113	1 625	31	34	28	36	23
8 - Lac des Culottes	201782	113	1 725	30	34	28	36	23
9 - Rivière Bras de l'Enfer	211861	151	1 750	32	34	28	36	23
Camp de trappeur								
10 - Lac de l'Enfer – Terrain 61	-	145	1 000	39	34	28	36	23
11 - Rivière Bras de l'Enfer – Terrain 27	-	151	1 125	36	34	28	36	23
12 - Lac Ringuet – Terrain 60	-	146	1 860	< 30	34	28	36	23
Camp de la Sépaq								
13 - Lac du Moulin – Zone 34	-	93	875	41	34	28	36	23
14 - Lac de Muy – Zone 32	-	67	1 425	< 30	34	28	36	23
15 - Lac Marchand – Zone 36	-	19	1 400	32	34	28	36	23

- Les niveaux de bruit simulés du parc éolien et du poste de raccordement ont été déterminés par simulation de propagation sonore à l'aide des équations de la méthode de la norme ISO 9613-2 du logiciel SoundPLAN, version 6.5, de Braunstein + Berndt GmbH.
- Les niveaux sonores présentés correspondent aux niveaux sonores minimum et maximum (L_{Aeq,12h}) extrapolés pour les périodes de jour et de nuit à partir des données enregistrées à l'aide de deux sonomètres de type classe 1 localisés au site 1-Petit Lac Georges et au site 13-Lac du Moulin – Zone 34 dans le domaine du parc éolien.